

**Conseil Municipal**  
**8 AVRIL 2014**  
**Procès Verbal**

---

Sous la présidence de : M. Daniel VERDELHAN

Présents : COMTE - DEL CONFETTO - GUILLEMET - HLYWA - RIOS – GRAVEZAT -  
BELLAGAMBA - MALACHANNE - GAUFFROY - ROUDIERE ALLARD-CROUZET -  
BERARD DE MALAVAS - CORNUT - ENJOLRAS-LECLERC - FRANCE - GUIN -  
GUY – JULLIE - MEJEAN - MERLE - SEIGNEURIN –SINET

Le conseil délègue Madame Maryline HLYWA, comme secrétaire de séance

**Délibération n°1 – Élection de 4 conseillers municipaux** (Unanimité)

Monsieur le Maire rappelle les décisions prises à la majorité (18 pour – 5 votes blancs) lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal, fixant 4 le nombre des conseillers municipaux délégués et élisant à ces postes : Bellagamba – Malachanne - Roudière et Gauffroy

La délibération consiste à constater que les 6 adjoints réglementaires ayant bien chacun une ou plusieurs délégations, il est possible de confier des délégations non attribuées à ces 4 conseillers.

Bellagamba : environnement et cadre de vie

Malachanne : affaires scolaires et communication

Roudière : travaux

Gauffroy : culture

**Délibération n°2 – Formation des commissions** (Unanimité)

Les membres extra municipales des diverses commissions seront désignés ultérieurement à la discrétion des présidents de commission

**Commission FINANCES** :

Président délégué : COMTE Yves, 1<sup>er</sup> adjoint

Membres : ROUDIERE Jean-Pierre – GUILLEMET Chantal - MALACHANNE Etienne –  
SEIGNEURIN Denise – GAUFFROY Valérie – BELLAGAMBA Michel RIOS Véronique -  
- ENJOLRAS-LECLERC Brigitte - HLYWA Véronique -  
GUY Lysiane - MERLE Claude - GUIN Christian - MEJEAN Claude

**Commission URBANISME**

Président délégué : COMTE Yves, 1<sup>er</sup> adjoint

Membres : BELLAGAMBA MICHEL - ROUDIERE Jean-Pierre - ENJOLRAS-LECLERC  
Brigitte - CORNUT Monique - MALACHANNE Etienne –  
GUIN Christian - MEJEAN Claude

**Commission SPORTS**

Président délégué : DEL CONFETTO Gilbert, 2<sup>ème</sup> adjoint

Membres : GUILLEMET Chantal - RIOS Véronique - ROUDIERE Jean-Pierre -  
GUY Lysiane - BELLAGAMBA Michel - FRANCE Henri - HLYWA Maryline -  
CORNUT Monique - MERLE Claude - GUIN Christian

**Commission ENFANCE-JEUNESSE - CENTRE SOCIAL**

Présidente déléguée : GUILLEMET Chantal, 4<sup>ème</sup> adjointe

Membres : RIOS Véronique - GUY Lysiane - ROUDIERE Jean-Pierre –  
COMTE Yves - CORNUT Monique – JULLIE Marie Line – BERARD DE MALAVAS  
Régine

### **Commission PERSONNEL**

Présidente déléguée : RIOS Véronique, 5<sup>ème</sup> adjointe

Membres : MALACHANNE Etienne - FRANCE Henri - GUY Lysiane -  
CORNUT Monique - GAUFFROY Valérie - SINET Elizabeth - ROUDIERE Jean-Pierre -  
GRAVEZAT Bernard - COMTE Yves - MEJEAN Claude –  
ALLARD-CROUZET Cécile

### **Commission ECOLES**

Président délégué : MALACHANNE Etienne, conseiller municipal délégué

Membres : COMTE Yves - FRANCE Henri - GUILLEMET Chantal -  
ROUDIERE Jean-Pierre - SINET Elizabeth - RIOS Véronique - JULLIE Marie-Line  
BERARD DE MALAVAS Régine

### **Commission COMMUNICATION**

Président délégué : MALACHANNE Etienne, conseiller municipal délégué

Membres : CORNUT Monique - GRAVEZAT Bernard - GUY Lysiane -  
ROUDIERE Jean-Pierre - GAUFFROY Valérie - GUIN Christian -  
ALLARD-CROUZET Cécile

### **Commission ENVIRONNEMENT**

Président délégué : BELLAGAMBA Michel, conseiller municipal délégué

Membres : MERLE Claude - ENJOLRAS-LELECERC Brigitte - ROUDIERE Jean-Pierre -  
COMTE Yves - SEIGNEURIN Denise - GUIN Christian - JULLIE Marie-Line

### **Commission CULTURE**

Président délégué : GAUFFROY Valérie, conseillère municipale déléguée

Membres : ENJOLRAS-LECLERC Brigitte - HLYWA Maryline - GRAVEZAT Bernard -  
ROUDIERE Jean-Pierre – BERARD DE MALAVAS Régine

### **Commission TRAVAUX**

Président délégué : ROUDIERE Jean-Pierre, conseiller municipal délégué

Membres : COMTE Yves - MERLE Claude - CORNUT Monique -  
GAUFFROY Valérie - BELLAGAMBA Michel - FRANCE Henri –  
MEJEAN Claude - GUIN Christian

### **Commission FESTIVITES-LOISIRS**

Président délégué : GRAVEZAT Bernard, 6<sup>ème</sup> adjoint

Membres : HLYWA Maryline - MERLE Claude - GAUFFROY Valérie

### **Commissions des IMPOTS**

Président délégué : COMTE Yves, 1<sup>er</sup> adjoint

Membres : RIOS Véronique - MERLE Claude - ROUDIERE Jean-Pierre -  
GAUFFROY Valérie - SEIGNEURIN Denise – GUIN Christian – MEJEAN Claude

**Délégué à la DEFENSE ANCIENS COMBATTANTS** : FRANCE Henri

**Délégué ANIMATION CONSEIL DES SAGES** : BELLAGAMBA Michel – MERLE  
Claude

### **Délégués SMDE**

Titulaires COMTE Yves – ROUDIERE Jean-Pierre  
Suppléants GAUFFROY Valérie – RIOS Véronique

**Délégués C.O.S.** : RIOS Véronique - CORNUT Monique - GAUFFROY Valérie  
COMTE Yves - MERLE Claude - GRAVEZAT Bernard - GUY Lysiane - GUIN  
Christian – BERARD DE MALAVAS Régine

### **Référents COMITES DE QUARTIERS**

Cœur de Salindres : BELLAGAMBA Michel

Fauconnier : GRAVEZAT Bernard

Maisons Moulées : CORNUT Monique

Le Gascut : GUILLEMET Chantal

**Délibération n°3 – Election des représentants du Conseil Municipal en Conseil d'administration du CCAS** (Unanimité)

Monsieur le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS que lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion élira un ou une Vice Président(e)

Propose de fixer à 8 le nombre des représentants du Conseil (auxquels viendront s'ajouter 8 représentants des associations)

Indique que le choix des 8 représentants doit avoir lieu à la proportionnelle et au scrutin secret.

Le Conseil procède alors à cette élection et sont élus :

Groupe majoritaire membres : HLYWA Maryline, RIOS Véronique –  
CORNUT Monique - GAUFFROY Valérie –  
GRAVEZAT Bernard - SEIGNEURIN Denise

Groupe minoritaire : ALLARD-CROUZET Cécile –  
BERARD DE MALAVAS Régine

**Délibération n°4 – Election des membres de la commission d'appel d'offres** (Unanimité)

Monsieur le Maire rappelle qu'elle est présidée par le Maire et composé de 3 titulaires ayant chacun un suppléant.

De la même manière que le CCAS, le Conseil procède à cette élection et sont élus :

Titulaires : ROUDIERE Jean-Pierre - suppléants : BELLAGAMBA Michel  
COMTE Yves - suppléants : GAUFFROY Valérie  
GUIN Christian - suppléants : MEJEAN Claude

**Délibération n°5 – Délégation de pouvoir au Maire** (Unanimité)

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours des précédents mandats, malgré la délégation accordée, il a toujours fait prendre les décisions importantes concernées par cette délégation par le Conseil Municipal. Il s'engage à faire de même au cours du mandat actuel.

Le Conseil vote cette délégation.

**Délibération n°6 – Indemnité au Maire, aux adjoints, aux conseillers municipaux délégués.** (Unanimité)

Monsieur le Maire rappelle que le montant global de ces indemnités ne peut dépasser l'enveloppe réglementaire fixée par les textes en vigueur et inscrite au BP 2014.

Après intervention de Monsieur Guin, le montant de ces indemnités est fixé de la manière suivante :

- Maire 32 % de l'indice
- Adjoint 11%
- Délégués 11 %

**Délibération n°7 – Charte des élus**

Conformément aux instructions reçues Monsieur le Maire donne lecture de cette charte qui rappelle les principes moraux, éthiques qui doivent présider à l'action et au comportement des élus.